



COMITE DIRECTEUR

Réunion du : 18/08/2021

Marot Bas 46400 St-Jean Lespinasse

05 65 10 83 09

golf.montal@wanadoo.fr

<http://www.golf-montal.fr>

Jean LAUNAY, Michel TRUQUET, Philippe SALGUES, Xavier PUMIN, Michel LECRU

Absents Excusés : Julien PRAMIL MARRONCLE, Alan TUCKER

1/ Réunion terrain

Les propositions d'Alan sont exposées ; elles trouvent des débuts de réponse dans la présente réunion. Et seront envisagées de manière plus approfondie après le recrutement du jardinier et lors de la réunion terrain.

La réunion terrain programmée le 03/09 est repoussée à un moment plus opportun à définir.

Michel TRUQUET indique que les traitements contre le trèfle, principal problème des fairways, n'a pas été fait cette année : faute de temps, de météo adéquate et de bonne organisation.

Il est signalé la bonne efficacité du traitement sur les greens.

Michel Truquet indique qu'il serait important d'avoir une machine d'entretien mécanique des greens (aération)

2/ Recrutement

2 jardiniers des écoles de jardiniers de golf ont candidaté. Ils seront reçus le 30/08 (marion Gentric) et le 02/09 (jeremy Greco).

Il est évident que 2 personnes seulement pour l'entretien du golf ne sont pas suffisantes. Michel indique par exemple que la tonte des roughe prend trois journées complètes à chaque fois.

Il est difficile d'envisager une troisième embauche, par contre, des solutions sont proposées :

- Alternant de l'école de Neuvic (sous réserve que le temps consacré à la formation sur le golf ne soit pas trop prenant)
- Recours à des saisonniers
- Recours à des entreprises de jardinage ou des associations pour des travaux ponctuels.

On rappelle (et remercie) que la mairie de ST Jean participe régulièrement à l'entretien par l'affectation d'employés de temps en temps.

Thomas est également remercié pour sa participation au ramassage des balles.

Il est décidé de faire appel à une entreprise pour des travaux de débroussaillage. Michel et Pierre-Marie sont chargés d'établir une liste des travaux qui pourraient être délégués de façon à affecter au maximum les jardiniers sur l'entretien le plus technique : tonte, traitement et bunkers.

3/ Reliquat de congés

le CODIR valide le paiement à PM du reliquat de congés de l'année précédente non pris et des heures supplémentaires

4/ Divers

Le codir acte l'achat d'un aspirateur pour le cubhouse ainsi que la demande de passage d'un électricien pour le vestiaire hommes.

Conclusion :

La prochaine réunion du CODIR aura lieu le jeudi 2/9 à 16h30 après la réunion de chantier relative à la reprise des travaux de drainage (14h30) et l'entretien d'embauche avec Jeremy Greco (15h30), le présent compte rendu valant également convocation.

Le Secrétaire Général
Xavier PUMIN

Le Président
Jean LAUNAY